

EIFFAGE

S.A. au capital de 357 754 520 euros

SIEGE SOCIAL : 163 Quai du Docteur-Dervaux 92601 Asnières-sur-Seine Cedex

R.C.S. : Nanterre 709 802 094

Rapport financier semestriel

Semestre clos le 30 juin 2013

(L 451-1-2 III du Code monétaire et financier

Article 222-4 et suivants du RG de l'AMF)

Le présent rapport financier semestriel porte sur le semestre clos le 30 juin 2013 et est établi conformément aux dispositions des articles L. 451-1-2 III du Code monétaire et financier et 222-4 et suivants du Règlement Général de l'AMF.

Il a été diffusé conformément aux dispositions de l'article 221-3 du règlement général de l'AMF. Il est notamment disponible sur le site de la société : www.eiffage.com

Sommaire

- I. Attestation du responsable
- II. Rapport semestriel d'activité
- III. Comptes résumés du semestre écoulé présenté sous forme consolidée
- IV. Rapport des commissaires aux comptes

I. Attestation du responsable

J'atteste, à ma connaissance, que les comptes semestriels consolidés résumés pour le semestre écoulé sont établis conformément aux normes comptables applicables et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et du résultat de la société et de l'ensemble des entreprises comprises dans la consolidation, et que le rapport semestriel d'activité présente un tableau fidèle des événements importants survenus pendant les six premiers mois de l'exercice, de leur incidence sur les comptes, des principales transactions entre parties liées ainsi qu'une description des principaux risques et des principales incertitudes pour les six mois restants de l'exercice.

Le 28 août 2013

Pierre BERGER

Administrateur – Président-Directeur Général

II. Rapport semestriel d'activité

ACTIVITE

Le chiffre d'affaires consolidé du 1^{er} semestre 2013 s'établit à 6,5 milliards d'euros, en baisse de 1,3 % sur le semestre.

L'activité des métiers de Travaux, affectée par un 1^{er} trimestre en net repli, s'est redressée au 2^e trimestre et s'inscrit en baisse de 2,2 % sur le semestre. Dans la Construction, l'activité reste soutenue en Ile-de-France, mais est plus difficile en province ; le chiffre d'affaires marque ainsi un repli de 7,8 % ; en Europe, l'activité est en nette reprise, au Benelux notamment. Dans les Travaux Publics, elle progresse de 2,4 % principalement en France (+ 5,2 %) où le chantier de la LGV Bretagne - Pays de la Loire (BPL) monte en puissance. Le chiffre d'affaires de l'Energie augmente de 0,5 % grâce aux travaux réalisés à l'étranger (Europe et International), malgré une légère contraction en France (- 0,5 %). La branche Métal affiche une baisse de 6,1 % de son activité au semestre, plus marquée en France dans les services à l'industrie et dans la construction métallique.

Dans les Concessions, le chiffre d'affaires d'APRR croît de 1,9 % pour une augmentation du trafic de 0,2 %. Au total, les Concessions affichent une solide croissance de 3 % au semestre.

CHIFFRE D'AFFAIRES DU 1^{er} SEMESTRE 2013

	1 ^{er} semestre 2012	1 ^{er} semestre 2013	Variations	
			Structure réelle	Périmètre et change constants
<i>Millions d'euros</i>				
CONSTRUCTION <i>dont immobilier</i>	1 840 258	1 696 257	- 7,8 %	- 6,5 %
TRAVAUX PUBLICS	1 764	1 806	+ 2,4 %	+ 1,3 %
ENERGIE	1 542	1 550	+ 0,5 %	- 1,3 %
METAL	427	401	- 6,1 %	- 6,3 %
TOTAL TRAVAUX	5 573	5 453	- 2,2 %	- 2,5 %
CONCESSIONS (hors IFRIC 12)	1 043	1 074	+ 3,0 %	+ 3,0 %
TOTAL GROUPE (hors IFRIC 12)	6 616	6 527	- 1,3 %	- 1,6 %
Dont :				
. France	5 638	5 554	- 1,5 %	- 1,8 %
. Europe	874	844	- 3,4 %	- 3,8 %
. Monde	104	129	+ 24,0 %	+ 24,0 %
Chiffre d'affaires « Construction » des Concessions (IFRIC 12)	78	114	n.s.	

RESULTATS

Le résultat opérationnel courant progresse de 3,8 %, ce qui porte la marge opérationnelle à 7,9 % contre 7,5 % au 1^{er} semestre 2012. Cette dernière se maintient à 1,6 % dans les Travaux, en dépit de la baisse du chiffre d'affaires affecté par des conditions climatiques beaucoup plus défavorables qu'au 1^{er} semestre 2012.

Dans la Construction, où, ponctuellement, la baisse des volumes est la plus marquée, la marge opérationnelle résiste bien (4,2%). Elle progresse légèrement dans l'Energie à 2,8 % et se redresse dans les Travaux Publics (- 2,2 % pour - 2,7 % au 1^{er} semestre 2012). Enfin, le Métal affiche une rentabilité opérationnelle de 3,5 %.

La marge opérationnelle des Concessions se maintient à un niveau élevé (41,2 %) grâce à la bonne tenue du trafic des concessions autoroutières et à la maîtrise des dépenses de fonctionnement.

Ainsi, la croissance du résultat opérationnel courant, conjuguée à la baisse du coût de l'endettement net, a permis une hausse significative du résultat net semestriel part du Groupe de 13,7 %, à 58 millions d'euros.

SITUATION FINANCIERE

L'endettement financier net, hors juste valeur de la dette CNA et des swaps, s'établit à 13,2 milliards d'euros, pour 12,9 milliards au 30 juin 2012. L'augmentation de l'endettement net du 1^{er} semestre, particulièrement prononcée cette année, s'explique par des échéances significatives de paiement des intérêts de la dette et des impôts de 610 millions d'euros (433 millions d'euros au 1^{er} semestre 2012) ainsi que par une augmentation saisonnière plus marquée du besoin en fonds de roulement de 639 millions d'euros (290 millions d'euros au 1^{er} semestre 2012). Le besoin en fonds de roulement reste néanmoins maîtrisé et en forte diminution sur 2 ans.

La dette financière nette est essentiellement logée dans les Concessions, sans recours sur Eiffage, à hauteur de 12,3 milliards d'euros. L'endettement financier net du holding et des branches travaux est de 911 millions d'euros.

La liquidité du Groupe, à son étiage de l'année, reste élevée, assurée principalement par une ligne de crédit non tirée de 700 millions d'euros à échéance décembre 2015. Par ailleurs, le Groupe a continué à diversifier ses sources de financement par la mise en place d'un programme de billets de trésorerie.

APRR a poursuivi le travail d'optimisation du coût de sa dette et a mis en place une tranche obligataire de 300 millions d'euros à échéance de 3 ans dans de bonnes conditions.

PERSPECTIVES 2013

Avec près de 13 mois d'activité en carnet (12,5 milliards d'euros), Eiffage confirme sa prévision de chiffre d'affaires 2013 à 14,2 milliards d'euros. La reprise du trafic sur les autoroutes, le bon déroulement des grands projets en cours et les efforts menés dans l'amélioration de la productivité des chantiers doivent permettre une progression des résultats en 2013.

PRINCIPAUX RISQUES – TRANSACTIONS ENTRE PARTIES LIEES

Les facteurs de risques auxquels le Groupe est soumis sont exposés aux pages 148 à 150 du document de référence de la société enregistré sous le n° D.13-0230. Il n'y a pas, à la date du présent rapport financier, de modification ou d'incertitude relative à ces risques, susceptible d'avoir un impact significatif sur l'activité et les résultats du 2^e semestre 2013. L'appréciation de l'exposition du Groupe à des covenants financiers est détaillée dans la note 10 de l'annexe aux comptes au 30 juin 2013 ci-après.

Les transactions entre parties liées sont exposées à la note 15 de l'annexe.

**III. Comptes résumés du semestre écoulé
présentés sous forme consolidée**

Bilan consolidé au 30 juin 2013

En millions d'euros

Actif	30 juin 2013	31 décembre 2012 (*)
Actif non courant		
Immobilisations corporelles	1 408	1 436
Immeubles de placement	6	6
Immobilisations incorporelles du domaine concédé	12 496	12 640
Goodwill	2 850	2 850
Autres immobilisations incorporelles	168	157
Participations dans les entreprises associées	101	93
Actifs financiers non courants	1 603	1 419
Impôts différés	348	356
Total actif non courant	18 980	18 957
Actif courant		
Stocks	631	608
Clients et autres débiteurs	4 146	4 096
Impôts courants	7	5
Actifs financiers courants	16	15
Autres actifs	1 727	1 365
Trésorerie et équivalents de trésorerie	1 498	1 956
Total actif courant	8 025	8 045
Total de l'actif	27 005	27 002
Capitaux propres et passif	30 juin 2013	31 décembre 2012
Capitaux propres		
Capital	358	349
Réserves consolidées	2 400	2 234
Cumul des autres éléments du résultat global	-428	-519
Résultat de l'exercice	58	221
Capitaux propres part du Groupe	2 388	2 285
Participations ne donnant pas le contrôle	-10	-80
Total des capitaux propres	2 378	2 205
Passif non courant		
Emprunts	14 172	14 269
Impôts différés	1 039	991
Provisions non courantes	532	524
Autres passifs non courants	54	54
Total passif non courant	15 797	15 838
Passif courant		
Fournisseurs et autres créanciers	3 133	3 080
Emprunts et dettes financières diverses	1 077	884
Partie à moins d'un an des emprunts non courants	549	574
Dettes d'impôt sur le résultat	53	96
Provisions courantes	463	472
Autres passifs	3 555	3 853
Total passif courant	8 830	8 959
Total des capitaux propres et passifs	27 005	27 002

(*) Chiffres retraités conformément au changement de méthode comptable lié à l'application d'IAS 19 amendée, « Avantages du personnel » décrit en note 18.

Compte de résultat consolidé au 30 juin 2013
En millions d'euros

	30 juin 2013	30 juin 2012 (*)
Produit des activités opérationnelles	6 578	6 661
Autres produits de l'activité	2	2
Achats consommés	-1 233	-1 317
Charges de personnel	-1 701	-1 789
Charges externes	-2 622	-2 562
Impôts et taxes	-184	-199
Dotations aux amortissements	-418	-411
Dotations aux provisions (nettes de reprises)	9	24
Variation des stocks de produits en-cours et de produits finis	22	66
Autres produits et charges d'exploitation	65	25
Résultat opérationnel courant	518	500
Autres produits et charges opérationnels	-30	-19
Résultat opérationnel	488	481
Produits de trésorerie et d'équivalents de trésorerie	18	21
Coût de l'endettement financier brut	-368	-390
Coût de l'endettement financier net	-350	-369
Autres produits et charges financiers	-12	-5
Quote-part du résultat des entreprises associées	3	1
Impôt sur le résultat	-45	-40
Résultat net	84	68
- Part du Groupe	58	52
- Participations ne donnant pas le contrôle	26	16
Résultat revenant aux actionnaires de la société, en euros, par action :		
Résultat de base par action (part du Groupe)	0.68	0.60
Résultat dilué par action (part du Groupe)	0.66	0.59

(*) Chiffres retraités conformément au changement de méthode comptable lié à l'application d'IAS 19 amendée, « Avantages du personnel » décrit en note 18.

Etat du résultat global au 30 juin 2013

En millions d'euros

	30 juin 2013	30 juin 2012 (*)
Résultat net	84	68
Eléments non recyclables en résultat net		
Gains et pertes actuariels sur avantages au personnel	-1	-24
Impôt sur éléments non recyclable	-	8
Quote-part des gains et pertes sur éléments non recyclables des entreprises associées	-	-
Eléments recyclables en résultat net		
Ecart de conversion	-3	2
Réévaluation des instruments dérivés de couverture	202	-147
Impôts sur éléments recyclable	-71	50
Quote-part des gains et pertes sur éléments recyclables des entreprises associées	11	-5
Autres éléments du résultat global	138	-116
Résultat global	222	-48
- Part du Groupe	150	-34
- Participations ne donnant pas le contrôle	72	-14

(*) Chiffres retraités conformément au changement de méthode comptable lié à l'application d'IAS 19 amendée, « Avantages du personnel » décrit en note 18.

Variation des capitaux propres consolidés au 30 juin 2013

En millions d'euros

	Capital	Primes	Réserves	Ecart de conversion	Instruments financiers	Avantages du personnel	Total part du Groupe	Participations ne donnant pas le contrôle	Total des capitaux propres
Capitaux propres au 01/01/2012*	349	198	2 149	17	-377	-	2 336	-1	2 335
Opérations sur capital	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Opérations sur titres auto-détenus	-	-	-5	-	-	-	-5	-	-5
Paievements fondés sur des actions	-	-	2	-	-	-	2	-	2
Distribution	-	-	-102	-	-	-	-102	-18	-120
Transactions avec les actionnaires	-	-	-105	-	-	-	-105	-18	-123
Résultat net de la période	-	-	52	-	-	-	52	16	68
Autres éléments du résultat global	-	-	-	2	-73	-15	-86	-30	-116
Résultat global	-	-	52	2	-73	-15	-34	-14	-48
Variation de périmètre et reclassement	-	-	15	-13	-1	-	1	-	1
Capitaux propres au 30/06/2012*	349	198	2 111	6	-451	-15	2 198	-33	2 165

	Capital	Primes	Réserves	Ecart de conversion	Instruments financiers	Avantages du personnel	Total part du Groupe	Participations ne donnant pas le contrôle	Total des capitaux propres
Capitaux propres au 01/01/2013*	349	198	2 257	8	-505	-22	2 285	-80	2 205
Opérations sur capital	9	51	-	-	-	-	60	-	60
Opérations sur titres auto-détenus	-	-	-3	-	-	-	-3	-	-3
Paievements fondés sur des actions	-	-	2	-	-	-	2	-	2
Distribution	-	-	-105	-	-	-	-105	-2	-107
Transactions avec les actionnaires	9	51	-106	-	-	-	-46	-2	-48
Résultat net de la période	-	-	58	-	-	-	58	26	84
Autres éléments du résultat global	-	-	-	-3	95	-1	91	46	137
Résultat global	-	-	58	-3	95	-1	149	72	221
Capitaux propres au 30/06/2013	358	249	2 209	5	-410	-23	2 388	-10	2 378

(*) Chiffres retraités conformément au changement de méthode comptable lié à l'application d'IAS 19 amendée, « Avantages du personnel » décrit en note 18.

Tableau des flux de trésorerie consolidé au 30 juin 2013
En millions d'euros

	Jun 2013	Jun 2012 (*)
Trésorerie et équivalents de trésorerie à l'ouverture	1 829	2 277
Incidence des variations de cours des devises	-2	1
Trésorerie d'ouverture corrigée	1 827	2 278
- Résultat net	84	68
- Résultat des sociétés mises en équivalence	-3	-1
- Dividendes reçus des sociétés mises en équivalence	8	7
- Dotation nette aux amortissements et provisions	378	340
- Autres résultats sans effet sur la trésorerie	-9	15
- Résultat sur cessions	-7	-7
Autofinancement	451	422
- Charge nette d'intérêts	345	353
- Intérêts versés	-504	-411
- Charge d'impôt sur le résultat	45	40
- Impôt sur le résultat payé	-106	-22
Variation du besoin en fonds de roulement lié à l'activité	-639	-290
Flux nets de trésorerie générés par l'activité opérationnelle (I)	-408	92
Immobilisations incorporelles	-25	-16
Immobilisations incorporelles du domaine concédé	-110	-79
Immobilisations corporelles	-57	-98
Immobilisations financières	-221	-116
Total des acquisitions d'immobilisations	-413	-309
Cessions d'immobilisations	16	12
Trésorerie des entités acquises / cédées	-9	-3
Flux nets de trésorerie liés aux activités d'investissement (II)	-406	-300
Dividendes versés aux actionnaires	-107	-117
Augmentation de capital	60	-
Rachats et reventes d'actions propres	-3	-5
Remboursement d'emprunts (**)	-460	-3 858
Emission d'emprunts (**)	595	3 347
Flux nets de trésorerie liés aux activités de financement (III)	85	-633
Variation de trésorerie (I + II + III)	-729	-841
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la clôture	1 098	1 437

(*) Chiffres retraités conformément au changement de méthode comptable lié à l'application d'IAS 19 amendée, « Avantages du personnel » décrit en note 18.

(**) Sur le 1^{er} semestre 2012, l'importance de ces deux postes était principalement liée au refinancement de la dette du groupe Eiffarie (3 264 millions d'euros).

NOTES AUX COMPTES CONSOLIDES RESUMES AU 30 JUIN 2013

(Sauf indication contraire tous les chiffres cités sont exprimés en millions d'euros)

1. Informations générales

Le groupe Eiffage est domicilié au 163, quai du Docteur Dervaux, Asnières sur Seine, France.

Ses actions sont cotées sur Euronext Paris compartiment A.

Les états financiers consolidés intermédiaires pour les six mois écoulés au 30 juin 2013 ont été arrêtés par le Conseil d'Administration du 28 août 2013.

Les états financiers consolidés du Groupe au 31 décembre 2012 sont disponibles sur demande au Siège Social. Ils sont également disponibles sur l'adresse web www.eiffage.com.

Faits significatifs du 1^{er} semestre 2013

Au cours du 1^{er} semestre 2013, Eiffage SA a procédé à une augmentation de capital réservée aux salariés du Groupe en France, ayant conduit à l'émission de 2 276 499 actions de 4 euros de nominal chacune. A l'issue de cette opération, le capital social de la société Eiffage SA s'élève à 357 754 520 euros.

La branche Métal d'Eiffage a signé, sous réserves de levée de conditions suspensives, un contrat visant la reprise des principales sociétés du Groupe Smulders situées en Belgique, aux Pays-Bas et en Pologne (environ 200 millions d'euros de chiffre d'affaires en année pleine pour 2013 et 770 collaborateurs).

Eiffage renforce ainsi son ancrage sur le marché offshore de l'énergie et plus particulièrement de l'éolien. Cette acquisition permettra également à la branche Métal de se développer sur ses métiers traditionnels que sont la construction para-énergétique offshore et les ouvrages métalliques complexes à l'international et dans les pays d'Europe du Nord en particulier.

Par décret du 28 mai 2013, la redevance acquittée par les sociétés concessionnaires d'autoroutes pour occupation du domaine public a été augmentée de 50%. Cette augmentation, effective à compter du 1^{er} juillet 2013, fait l'objet d'un recours en annulation auprès du Conseil d'Etat.

2. Saisonnalité de l'activité

Les métiers exercés par le Groupe sont affectés par la saisonnalité de leur activité, en particulier dans les domaines des travaux routiers en raison des conditions climatiques moins favorables sur le 1^{er} semestre et des concessions autoroutières en raison du trafic plus élevé constaté au cours de la période estivale du début du 2^{ème} semestre. Le chiffre d'affaires et le résultat du 1^{er} semestre ne peuvent pas être extrapolés sur l'ensemble de l'exercice.

La saisonnalité de l'activité se traduit par ailleurs par une consommation de trésorerie d'exploitation au cours du 1^{er} semestre.

L'impact de cette saisonnalité ne fait l'objet d'aucune correction sur les comptes semestriels.

3. Principes et méthodes comptables appliqués aux comptes intermédiaires résumés et normes utilisées

Les comptes intermédiaires résumés au 30 juin 2013 ont été établis en conformité avec la norme IAS 34 « Information financière intermédiaire ». Ils ne comportent pas l'intégralité des informations requises pour des états financiers annuels complets et doivent être lus conjointement avec les états financiers du Groupe pour l'exercice clos au 31 décembre 2012.

Le Groupe a appliqué les mêmes méthodes comptables que celles utilisées pour l'exercice 2012 à l'exception des normes, amendements ou interprétations adoptés par l'Union Européenne et applicables obligatoirement à compter du 1^{er} janvier 2013. Elles concernent principalement :

- amendement IAS 1 « Présentation des autres éléments du résultat global »,
- amendement IAS 19 « Avantages du personnel »,
- amendement IFRS 7 « Information à fournir sur la compensation des actifs et passifs financiers »,
- IFRS 13 « Evaluation de la juste valeur »,
- interprétation IFRIC 20 « Frais de découverte engagés pendant la phase d'exploitation d'un mine à ciel ouvert ».

Ces nouvelles normes, interprétations, et amendements n'ont pas d'incidence significative sur les comptes du Groupe à l'exception de l'amendement IAS 19 relatif aux avantages du personnel. Les incidences de cet amendement sont présentées en note 18.

Le Groupe étudie actuellement les éventuels impacts sur ses comptes des normes, amendements ou interprétations publiées au 30 juin 2013 dont la date d'application est postérieure à l'exercice en cours et notamment :

- IFRS 10 « Etats financiers consolidés »
- IFRS 11 « Partenariats »
- IFRS 12 « Informations sur les participations dans d'autres entités »
- Amendement IAS 27 « Etats financiers individuels »
- Amendement IAS 28 « Participations dans les entités associées et les joint-ventures »
- Amendement IAS 32 « Compensation des actifs et passifs financiers »
- Amendement IAS 36 « Informations sur la valeur recouvrable des actifs non financiers »

4. Estimations et jugements comptables significatifs

La préparation de comptes consolidés conformes aux normes IFRS nécessite la prise en compte par la Direction d'hypothèses et d'estimations qui affectent les montants d'actifs et de passifs figurant au bilan, les passifs éventuels mentionnés dans l'annexe, ainsi que les charges et les produits du compte de résultat. Ces estimations et hypothèses sont effectuées sur la base d'une expérience passée et de divers autres facteurs dans l'environnement économique et financier actuel qui rend difficile l'appréhension des perspectives d'activité. Il est possible que les montants effectifs se révélant ultérieurement soient différents des estimations et des hypothèses retenues.

Elles concernent essentiellement :

- l'avancement des contrats de construction et l'évaluation du résultat à terminaison (clients à l'actif, autres dettes au passif, produits au compte de résultat) ;
- les provisions ;
- la valorisation des paiements en actions ;
- le calcul des avantages du personnel (taux d'actualisation, inflation, taux de progression des salaires) ;
- les calculs de perte de valeur : principales hypothèses retenues pour la détermination des valeurs recouvrables (modèle, taux d'actualisation, taux de croissance à l'infini) ;
- La recouvrabilité des actifs d'impôts différés.

En ce qui concerne les contrats de construction, les estimations et hypothèses relatives à leur avancement et à l'évaluation de leur résultat à terminaison sont revues régulièrement, contrat par contrat, sur le fondement des informations disponibles. Le cas échéant, des produits réclamatoires peuvent être enregistrés dès que leur recouvrement est probable.

Les coûts engagés, ceux qui restent à supporter et les coûts éventuels de garanties sont analysés, et leur évaluation repose sur la meilleure estimation des dépenses nécessaires pour remplir les obligations contractuelles du Groupe.

Les hypothèses retenues tiennent compte des contraintes techniques et contractuelles propres à chaque contrat.

5. Information sectorielle

Conformément à la norme IFRS 8, l'information sectorielle suit l'organisation interne du Groupe telle que présentée à la Direction selon les différents métiers exercés à savoir :

- Construction : conception et construction de bâtiments, promotion immobilière et entretien de constructions ;
- Travaux Publics : génie civil, construction routière et entretien d'infrastructures et de production de matériaux ;
- Energie : travaux électriques, climatisation ;
- Métal : construction métallique, services à l'industrie ;
- Concessions et gestion de services publics : construction et gestion d'ouvrages dans le cadre de contrat de concession et de partenariats public-privé ;
- Holding : gestion des participations et services aux sociétés du Groupe.

5.1 Premier semestre 2013

Par secteur d'activités

	Construction	Travaux Publics	Energie	Métal	Concessions et gestion de services publics	Holding	Eliminations	Total
Compte de résultat								
Produit des activités opérationnelles	1 765	1 777	1 478	371	1 176	11	-	6 578
Ventes inter-secteur	13	24	69	31	1	59	-197	-
Total	1 778	1 801	1 547	402	1 177	70	-197	6 578
Résultat opérationnel courant	71	-39	43	14	442	-12	-	518
Résultat opérationnel	63	-46	35	12	442	-18	-	488

Par zone géographique

	France	Autres pays
Produit des activités opérationnelles	5 647	931

5.2 Premier semestre 2012

Par secteur d'activités

	Construction	Travaux Publics	Energie	Métal	Concessions et gestion de services publics	Holding	Eliminations	Total
Compte de résultat								
Produit des activités opérationnelles	1 870	1 764	1 469	415	1 131	12	-	6 661
Ventes inter-secteur	20	27	76	13	1	52	-189	-
Total	1 890	1 791	1 545	428	1 132	64	-189	6 661
Résultat opérationnel courant	80	-47	43	14	434	-24	-	500
Résultat opérationnel	72	-54	39	14	434	-24	-	481

Par zone géographique

	France	Autres pays
Produit des activités opérationnelles	5 714	947

6. Evolution du périmètre de consolidation

Les évolutions de périmètre dans les branches Construction, Energie et Travaux Publics ont les incidences suivantes :

- Sur les postes du bilan :
 - actifs non courants - 3 millions d'euros ;
 - actifs courants 41 millions d'euros dont 2 millions de trésorerie ;
 - passifs non courants - 2 millions d'euros ;
 - passifs courants 40 millions d'euros dont 11 millions de trésorerie.
- Sur les postes du compte de résultat :
 - Chiffre d'affaires 19 millions d'euros, dont 16 millions d'euros relatif au groupe Budillon Rabatel (branche Travaux Publics) acquis fin 2012.
 - Résultat opérationnel et résultat net : impacts neutres.

Le coût des acquisitions est de 9 millions d'euros.

7. Variation des participations dans les entreprises associées

Au 1 ^{er} janvier 2013	93
Résultat de la période	3
Dividendes distribués	-8
Variation de capital	4
Variation de juste valeur des instruments financiers	11
Autres	-2
Au 30 juin 2013	101

8. Impôts différés

	30 juin 2013	31 décembre 2012
Impôts différés actifs	348	356
Impôts différés passifs	1 039	991
Position nette passive	691	635

9. Capital social

Le capital social est composé de 89 438 630 actions entièrement libérées, toutes de même catégorie, de 4 euros de nominal chacune.

	Nombre d'actions total	Dont actions Autodétenues	Nombre d'actions en circulation
Au 1 ^{er} janvier 2013	87 162 131	-1 829 619	85 332 512
Augmentation de capital réservée aux salariés	2 276 499		2 276 499
Achat - vente – attribution – annulation d'actions autodétenues		-107 515	-107 515
Au 30 juin 2013	89 438 630	-1 937 134	87 501 496

Au cours du 1^{er} semestre 2013, au titre des plans d'option, le Groupe a procédé à l'acquisition de 165 720 titres Eiffage et à l'attribution de 16 150 titres. Dans le cadre du contrat de liquidité, 881 147 actions Eiffage ont été achetées et 923 202 vendues.

Au 1 ^{er} janvier 2012	87 162 131	-1 594 128	85 568 003
Achat - vente – attribution – annulation d'actions autodétenues	-	-256 714	-256 714
Au 30 juin 2012	87 162 131	-1 850 842	85 311 289

Au cours du 1^{er} semestre 2012, au titre des plans d'options et d'actions gratuites, le Groupe a procédé à l'acquisition de 295 520 titres Eiffage et à l'attribution de 2 000 titres. Dans le cadre du contrat de liquidité, 294 312 actions Eiffage ont été achetées et 331 118 vendues.

10. Ventilation des actifs et passifs financiers

	A moins d'un an	A un an et plus	Total
Actifs financiers : Trésorerie et équivalents de trésorerie			
Valeurs mobilières de placement	472	-	472
Disponibilités	1 026	-	1 026
Sous total actifs financiers	1 498	-	1 498
Passifs financiers			
Emprunts	549	14 172	14 721
Emprunts courants et dettes financières diverses	1 077	-	1 077
Sous total passifs financiers	1 626	14 172	15 798
Position passive nette			14 300

L'endettement lié au groupe Eiffarie/APRR, au groupe VP1 (holding de contrôle du Viaduc de Millau), à A'Liéonor et certains partenariats public-privé est sans recours sur Eiffage pour un montant total de 13 338 millions d'euros. Cet endettement de long terme est très majoritairement à taux fixe ou indexé sur l'inflation. Il est remboursable jusqu'en 2051 pour le Viaduc de Millau.

Pour APRR, il est prévu un refinancement au fur et à mesure des échéances au travers de différentes sources de financement dont le recours à des émissions obligataires, à des emprunts bancaires ou encore, à plus court terme, à l'utilisation de lignes de liquidité ou à l'émission de billets de trésorerie. Ainsi, au cours du 1^{er} semestre 2013, APRR a procédé à l'émission d'un emprunt obligataire à taux variable de 300 millions euros de maturité janvier 2016 dans le cadre du programme EMTN de 6 milliards d'euros mis en place en octobre 2007. Compte tenu de cette nouvelle émission qui s'ajoute à celles déjà intervenues depuis la mise en place, notamment au cours de l'année 2011, l'enveloppe résiduelle disponible au 30 juin 2013 dans le cadre du programme EMTN en place, s'élève désormais à 2,25 milliards d'euros. Par ailleurs, en complément d'un premier prêt à 7 ans de 75 millions d'euros mis en place et tiré fin 2012 auprès de la Banque Européenne d'Investissement (BEI) pour le financement de ses investissements, APRR a procédé en mars 2013 à la mise en place d'un second prêt de 75 millions d'euros à 7 ans auprès de la BEI dont le tirage est prévu en juillet 2013. APRR dispose également d'une ligne de crédit revolving de 719,5 millions d'euros de maturité février 2017, sur laquelle, à ce jour, il n'a été procédé à aucun tirage et qui est donc intégralement disponible au 30 juin 2013. APRR dispose enfin d'un programme de billets de trésorerie auprès de la Banque de France, dont l'encours émis au 30 juin 2013 s'élève à 120 millions d'euros, en hausse de 55 millions par rapport au 31 décembre 2012.

Dans le cadre de la nouvelle Convention de Crédit d'un montant de 2 764,7 millions d'euros et d'échéance février 2017 mise en place par Eiffarie en février 2012 pour le refinancement de l'emprunt souscrit en 2006 pour l'acquisition du groupe APRR qui arrivait à maturité en février 2013, la société s'est engagée à respecter un certain nombre de ratios financiers au niveau de l'ensemble Eiffarie consolidé, définis contractuellement

- *Ratio de couverture de la dette consolidée* (faisant appel à des termes répondant à des définitions contractuelles spécifiques) inférieur ou égal à 8,44 au 30 juin 2013 ;
- *Ratio de couverture du service de la dette consolidée* (faisant appel à des termes répondant à des définitions contractuelles spécifiques) supérieur ou égal à 1,32 au 30 juin 2013.

Ces deux ratios s'établissent respectivement à 6,40 et 2,14 au 30 juin 2013.

Elle s'est par ailleurs engagée au respect d'un ratio au niveau d'Eiffarie visant à assurer que les ressources disponibles de la société permettent au minimum de couvrir ses intérêts dus :

- *Ratio de couverture du service de la dette* (faisant appel à des termes répondant à des définitions contractuelles spécifiques) supérieur ou égal à 1,00.

Au 30 juin 2013, ce ratio s'établit à 2,38.

Le non-respect de l'un de ces ratios serait considéré comme un cas de défaut avec pour conséquence l'exigibilité anticipée de l'ensemble de la dette de la société Eiffarie.

Eiffarie, vis-à-vis des prêteurs de cette même convention de crédit, et APRR vis-à-vis de la Caisse Nationale des Autoroutes, de la BEI et des prêteurs de ses crédits bancaires, se sont par ailleurs engagés au respect par le groupe APRR des deux ratios suivants :

- *Dette nette / EBITDA* doit rester inférieur à 7 ;
- *EBITDA / charges financières nettes* doit rester supérieur à 2,2.

Au 30 juin 2013, ces deux ratios s'établissent respectivement à 4,7 et à 4,1.

Le non-respect de l'un de ces ratios serait considéré comme un cas de défaut avec pour conséquence l'exigibilité anticipée de l'ensemble de la dette du groupe Eiffarie.

VP2, société mère de la Compagnie Eiffage du Viaduc de Millau, s'est engagée vis-à-vis des prêteurs dans le cadre des financements mis en place en juillet 2007 pour un montant total de 573 millions d'euros, au respect d'un certain nombre de ratios calculés périodiquement les 25 mai et 25 novembre de chaque année par référence à un modèle financier et répondant à des définitions contractuelles spécifiques :

- *Ratio de couverture annuelle du service de la dette*, au titre de l'année précédant la date de calcul et de chacune des cinq années suivantes, supérieur ou égal à 1,05 ;
- *Ratio de couverture de la dette*, calculé sur la durée des prêts, supérieur ou égal à 1,15 ;
- *Ratio de couverture de la dette*, calculé sur la durée de la concession, supérieur ou égal à 1,25.

Lors du dernier calcul réalisé au titre du 1^{er} semestre 2013, VP2 a satisfait à l'ensemble des contraintes avec des valeurs respectivement comprises entre 1,42 et 1,81 pour le premier ratio et s'établissant respectivement à 1,38 et 1,83 pour les deuxième et troisième ratios.

Le non-respect de l'un de ces ratios serait considéré comme un cas de défaut avec pour conséquence l'exigibilité anticipée de l'ensemble de la dette de la société VP2.

Dans le cadre de la convention de crédit signée pour la concession de l'autoroute A65 Pau-Langon, A'Liéonor s'est engagée à respecter un certain nombre de ratios financiers à chacune des dates de paiement d'intérêts :

- *Ratio de couverture du service de la dette « historique »*. Ce ratio doit être supérieur ou égal à 1 ;
- *Ratio de couverture du service de la dette « prévisionnelle »* (faisant appel à des termes répondant à des définitions contractuelles spécifiques). Ce ratio doit être supérieur ou égal à 1.

Lors du dernier calcul, réalisé après l'échéance semestrielle d'avril 2013, A'Liéonor a satisfait à l'ensemble de ces deux contraintes avec des valeurs égales à 1 pour chacune.

Le non-respect de ces ratios serait considéré comme un cas de défaut avec pour conséquence l'exigibilité de la dette de la société A'Liéonor.

H'ennez est une société dédiée au financement, à la conception, à la construction et à l'exploitation maintenance de l'hôpital de Rennes. Dans le cadre d'une convention de crédit en date du 11 juillet 2007, H'ennez s'est engagée vis-à-vis des prêteurs, à respecter les ratios ci-dessous, à compter de la mise à disposition du bâtiment intervenue le 28 février 2010 et chaque 30 juin et 31 décembre :

- *Ratio annuel de couverture du service de la dette*. Ce ratio doit être supérieur ou égal à 1,05 ;
- *Ratio annuel prévisionnel de couverture du service de la dette*. Ce ratio doit être supérieur ou égal à 1,05 ;
- *Ratio de couverture de la dette*, correspondant à la valeur actualisée des cash flows futurs pour le service de la dette prévisionnelle du projet sur l'encours de la dette à la date du calcul. Ce ratio doit être supérieur ou égal à 1,10.

Lors du calcul réalisé au 30 juin 2013, ces ratios s'établissent respectivement à 1,81 ; 2,03 et 1,92.

Le non-respect de l'un de ces ratios serait considéré comme un cas de défaut avec pour conséquence l'exigibilité anticipée de l'ensemble de la dette de la société H'ennez.

Héveil est une société dédiée au financement, à la conception, à la construction et à l'exploitation maintenance de l'hôpital situé sur les communes de Corbeil-Essones et d'Evry. Dans le cadre d'une convention de crédit en date du 11 juillet 2006, Héveil s'est engagée vis-à-vis des prêteurs, à respecter les ratios ci-dessous, à compter de la mise à disposition du bâtiment intervenue le 17 janvier 2011 et chaque 30 juin et 31 décembre :

- *Ratio annuel de couverture du service de la dette*. Ce ratio doit être supérieur ou égal à 1,05 ;
- *Ratio annuel prévisionnel de couverture du service de la dette*. Ce ratio doit être supérieur ou égal à 1,05 ;
- *Ratio de couverture de la dette*, correspondant à la valeur actualisée des cash-flows futurs pour le service de la dette prévisionnelle du projet sur l'encours de la dette à la date du calcul. Ce ratio doit être supérieur ou égal à 1,10.

Lors du calcul réalisé au 30 juin 2013, ces ratios s'établissent respectivement à 2,00 ; 2,00 et 1,85.

La persistance, à deux dates de test, du non-respect de l'un de ces ratios serait considéré comme un cas de déchéance avec pour conséquence l'exigibilité anticipée de l'ensemble de la dette de la société Héveil.

Hanvol est une société dédiée au financement, à la conception, à la construction et à l'exploitation maintenance de l'hôpital d'Annemasse. Dans le cadre d'un contrat de crédit long terme en date du 20 mars 2008, tel que modifié par un avenant en date du 28 février 2011, Hanvol s'est engagée vis-à-vis des prêteurs, à maintenir les ratios ci-dessous, à compter de la deuxième date de test suivant la date effective de mise à disposition, puis à chaque date de test ultérieure soit 31 mars, 30 juin, 30 septembre et 31 décembre :

- *Ratio annuel de couverture du service de la dette*. Ce ratio doit être supérieur ou égal à 1,05 ;
- *Ratio annuel de couverture prévisionnel du service de la dette*. Ce ratio doit être supérieur ou égal à 1,05 ;
- *Ratio de couverture de la dette*. Ce ratio doit être supérieur ou égal à 1,10.

Lors du calcul réalisé au 30 juin 2013, ces ratios s'établissent respectivement à 1,86 ; 1,53 et 1,57.

Le non-respect de l'un de ces ratios à deux dates de test consécutives serait considéré comme un cas de déchéance du terme avec pour

conséquence l'exigibilité anticipée de l'ensemble de la dette de la société Hanvol.

Eifficentre est une société dédiée au financement, à la conception, à la réalisation de services, travaux et fournitures assurant des économies d'énergie sur un périmètre de dix-huit lycées et de quatre bâtiments administratifs de la région Centre. Dans le cadre d'un contrat de crédit long terme en date du 23 juillet 2010, Eifficentre s'est engagée vis-à-vis des prêteurs, à maintenir les ratios ci-dessous, à compter de la mise à disposition du 28 novembre 2012, puis à chaque date de test ultérieure soit 30 juin et 31 décembre :

- *Ratio annuel de couverture du service de la dette.* Ce ratio doit être supérieur ou égal 1,10 ;
- *Ratio annuel de couverture prévisionnel du service de la dette.* Ce ratio doit être supérieur ou égal à 1,10 ;
- *Ratio de couverture de la dette.* Ce ratio doit être supérieur ou égal à 1,15.

Lors du calcul réalisé au 30 juin 2013, ces ratios s'établissent respectivement à 10,00 ; 8,93 et 9,01.

Le non-respect de l'un de ces ratios à deux dates de test consécutives serait considéré comme un cas de défaut avec pour conséquence l'exigibilité anticipée de l'ensemble de la dette projet de la société Eifficentre.

Le programme de titrisation de créances commerciales d'un montant maximum de 400 millions d'euros est utilisé à hauteur de 355 millions d'euros au 30 juin 2013 ; la disponibilité de cette ligne n'est pas subordonnée au respect de ratios financiers.

11. Trésorerie et équivalents de trésorerie

Les éléments constitutifs de la trésorerie sont les suivants :

	Juin 2013	Juin 2012
A l'actif		
Les valeurs mobilières de placement (*)	472	895
Les disponibilités (*)	1 026	768
	(I) 1 498	1 663
Au passif		
Les soldes créditeurs de banque	(II) 400	226
Trésorerie à la clôture (cf. Tableau des Flux de Trésorerie)	(I – II) 1 098	1 437

(*) Investies en OPCVM monétaires réguliers ou en certificats de dépôt bancaires à vue.

12. Variation des emprunts

	Au début de l'exercice	Modification de périmètre	Autres mouvements	Variation juste valeur des instruments financiers	Augmentations	Diminutions	À la fin de la période
Emprunts non courants et partie à moins d'un an des emprunts non courants (1)	14 843	-2	15	-218	539	-456	14 721
Découverts bancaires	127	12	-	-	261	-	400
Autres emprunts et dettes financières diverses	757	-	-12	-	115	-183	677
Emprunts et dettes financières diverses	884	12	-19	-	376	-176	1 077
(1) Incidence dans la variation des emprunts des retraitements de locations-financement (Norme IAS 17) :					59	-41	

13. Provisions pour risques et charges

	Au début de l'exercice (*)	Variations de périmètre et change	Dotations	Reprises de provisions utilisées	Reprises de provisions non utilisées	Autres mouvements	A la fin de la période
Provisions pour maintien en état des ouvrages concédés (**)	245	-	18	-15	-	-	248
Provisions pour Indemnités de Fin de Carrière	246	-	11	-7	-	1	251
Provisions pour médailles du travail	30	-	-	-	-	-	30
Autres provisions non courantes	3	-	-	-	-	-	3
Provisions non courantes	524	-	29	-22	-	1	532
Provisions pour maintien en état des ouvrages concédés	39	-	-	-	-	-	39
Provisions pour pertes à terminaison	25	-	18	-20	-1	-	22
Provisions pour restructurations	17	-	1	-6	-1	-	11
Provisions pour risques immobiliers	3	-	-	-	-	-	3
Provisions pour garanties données	104	-	11	-6	-6	4	107
Provisions pour litiges et pénalités	91	-	4	-9	-2	-5	79
Provisions pour Indemnités de Fin de Carrière	12	-	-	-	-	-	12
Provisions pour médailles du travail	3	-	-	-	-	-	3
Provisions pour autres passifs	178	1	29	-13	-9	1	187
Provisions courantes	472	1	63	-54	-19	-	463

(*) Chiffres retraités conformément au changement de méthode comptable lié à l'application d'IAS 19 amendée, « Avantages du personnel » décrit en note 18.

(**) Les dotations incluent 4,4 millions d'euros au titre de l'actualisation financière.

Chacune des lignes de provisions courantes indiquées ci-avant est l'addition d'un certain nombre de litiges liés essentiellement aux contrats de construction qui, pris individuellement, sont de montants non significatifs. L'échéance de ces provisions, liées au cycle d'exploitation, est généralement inférieure à un an. Aucun montant en remboursement n'est attendu.

14. Instruments de couverture

Le Groupe utilise des instruments de couverture de taux d'intérêts avec pour objectif de réduire l'exposition des emprunts, contractés à taux variable, à une variation des taux d'intérêts.

Ces instruments font l'objet d'une documentation justifiant la relation de couverture et son efficacité.

Le Groupe exerce quasi exclusivement son activité dans la zone euro. En conséquence l'évolution des cours de monnaies différentes de l'euro n'a que peu d'impact sur les états financiers.

15. Transaction avec les parties liées

Le Groupe n'a pas d'entreprises liées telles que définies par la norme IAS 24, à l'exception des participations dans les entreprises associées avec lesquelles il opère des transactions à des conditions de marché.

16. Impôt sur le résultat

La charge d'impôt sur le résultat est comptabilisée sur la base de la meilleure estimation du taux moyen attendu pour l'exercice annuel. Ce taux moyen attendu prend en compte la diversité géographique du Groupe.

17. Litiges – Arbitrages – Autres engagements

Dans le cadre de son activité courante, le Groupe est engagé dans un certain nombre de litiges. Les affaires décrites ci-après ont fait l'objet, si nécessaire, de provisions considérées comme suffisantes en l'état actuel des dossiers.

Plusieurs sociétés du Groupe font actuellement l'objet d'enquêtes ou de procédures menées par le Conseil de la concurrence ou d'autres organismes afin de déterminer si elles ont participé à des pratiques visant à restreindre les conditions de concurrence sur certains marchés de travaux publics, ou de construction en France. Compte tenu des provisions déjà constatées, le Groupe ne prévoit pas d'incidence négative significative au cours des exercices ultérieurs.

En tant que membre à 27,5% d'un groupement d'entreprises, le Groupe est indirectement partie prenante à un contentieux à l'étranger devant un tribunal arbitral. La décision provisoire, rendue au cours du 1^{er} semestre 2012, ne remet pas en cause, de par sa nature, la position retenue antérieurement par le Groupe au titre de ce litige, étant précisé qu'elle ne couvre pas l'ensemble des demandes des parties (ni sur le fond, ni sur leur chiffrage). La décision définitive est attendue au cours du second semestre 2013.

De par son activité routière, le Groupe utilise des produits issus de l'industrie pétrolière pour la fabrication de ses matériaux.

A ce titre, ainsi qu'en raison de l'utilisation de sites industriels anciens, le Groupe est susceptible d'être recherché au titre d'éventuelles pollutions environnementales.

L'activité du Groupe liée à la construction d'ensembles immobiliers peut entraîner des risques de malfaçons dont la durée de révélation peut aller jusqu'à dix années et dont les coûts de réparation peuvent être significatifs. A ce titre, le Groupe est, au-delà de franchises, couvert par des contrats d'assurance décennale. Les provisions nécessaires ont été constituées et le Groupe n'attend pas de conséquences significatives à ce titre.

18. Synthèse des impacts du changement de méthode suite à l'application de l'IAS 19 amendée « Avantages du personnel »

IAS 19 amendée « Avantages du personnel » est d'application obligatoire à compter du 1^{er} janvier 2013, de façon rétrospective. Les impacts présentés dans les états de synthèse ci-dessous sont dus principalement aux évolutions suivantes :

- Suppression de la méthode du corridor. Tous les écarts actuariels sont comptabilisés immédiatement en autres éléments du résultat global, sans reclassement ultérieur en résultat,
- Suppression de l'amortissement du coût des services passés en cours d'acquisition au profit d'une comptabilisation immédiate en résultat,
- Suppression du rendement attendu des actifs du régime au profit d'un intérêt financier net calculé sur la base du taux utilisé pour actualiser les obligations à prestations définies. L'écart entre le rendement effectif des actifs du régime et leur rémunération ainsi calculée est présenté dans les autres éléments du résultat global.

Bilan

1/01/2012				31/12/2012		
Actif	Publié	IAS 19 amendée « Avantages du personnel »	Retraité	Publié	IAS 19 amendée « Avantages du personnel »	Retraité
Actif non courant						
Immobilisations corporelles	1 411	-	1 411	1 436	-	1 436
Immeubles de placement	7	-	7	6	-	6
Immobilisations incorporelles du domaine concédé	12 909	-	12 909	12 640	-	12 640
Goodwill	2 851	-	2 851	2 850	-	2 850
Autres immobilisations incorporelles	140	-	140	157	-	157
Participations dans les entreprises associées	100	-	100	93	-	93
Actifs financiers non courants	1 259	-	1 259	1 419	-	1 419
Impôts différés	273	6	279	339	17	356
Total actif non courant	18 950	6	18 956	18 940	17	18 957
Actif courant						
Stocks	527	-	527	608	-	608
Clients et autres débiteurs	4 158	-	4 158	4 096	-	4 096
Impôts courants	5	-	5	5	-	5
Actifs financiers courants	8	-	8	15	-	15
Autres actifs	1 120	-	1 120	1 365	-	1 365
Trésorerie et équivalents de trésorerie	2 402	-	2 402	1 956	-	1 965
Total actif courant	8 220		8 220	8 045		8 045
Total de l'actif	27 170	6	27 176	26 985	17	27 002
Capitaux propres et passif	Publié	IAS 19 amendée « Avantages du personnel »	Retraité	Publié	IAS 19 amendée « Avantages du personnel »	Retraité
Capital	349	-	349	349	-	349
Réserves consolidées	2 155	-12	2 143	2 246	-12	2 234
Cumul des autres éléments du résultat global	-361	-	-361	-497	-22	-519
Résultat de l'exercice	205	-	205	220	1	221
Capitaux propres part du Groupe	2 348	-12	2 336	2 318	-33	2 285
Participations ne donnant pas le contrôle	-1		-1	-78	-2	-80
Total des capitaux propres	2 347	-12	2 335	2 240	-35	2 205
Passif non courant						
Emprunts	14 607	-	14 607	14 269	-	14 269
Impôts différés	1 070	-	1 070	993	-2	991
Provisions non courantes	443	18	461	470	54	524
Autres Passifs non courants	62	-	62	54	-	54
Total passif non courant	16 182	18	16 200	15 786	52	15 838
Passif courant						
Fournisseurs et autres créanciers	2 862	-	2 862	3 080	-	3 080
Emprunts et dettes financières diverses	764	-	764	884	-	884
Partie à moins d'un an des emprunts non courants	741	-	741	574	-	574
Dettes d'impôt sur le résultat	72	-	72	96	-	96
Provisions courantes	540	-	540	472	-	472
Autres passifs	3 662	-	3 662	3 853	-	3 853
Total passif courant	8 641	-	8 641	8 959	-	8 959
Total des capitaux propres et passifs	27 170	6	27 176	26 985	17	27 002

Compte de résultat

	30/06/2012			31/12/2012		
	Publié	IAS 19 amendée « Avantages du personnel »	Retraité	Publié	IAS 19 amendée « Avantages du personnel »	Retraité
Produit des activités opérationnelles	6 661	-	6 661	14 028	-	14 028
Autres produits de l'activité	2	-	2	6	-	6
Achats consommés	-1 317	-	-1 317	-2 832	-	-2 832
Charges de personnel	-1 790	1	-1 789	-3 437	1	-3 436
Charges externes	-2 562	-	-2 562	-5 511	-	-5 511
Impôts et taxes	-199	-	-199	-401	-	-402
Dotations aux amortissements	-411	-	-411	-830	-	-830
Dotation aux provisions (nettes de reprises)	24	-	24	13	-	13
Variation des stocks de produits en-cours et de produits finis	66	-	66	89	-	89
Autres produits et charges d'exploitation	25	-	25	74	-	74
Résultat opérationnel courant	499	1	500	1 199	1	1 200
Autres produits et charges opérationnels	-19	-	-19	-57	-	-57
Résultat opérationnel	480	1	481	1 142	1	1 143
Produits de trésorerie et d'équivalents de trésorerie	21	-	21	39	-	39
Coût de l'endettement financier brut	-390	-	-390	-768	-	-768
Coût de l'endettement financier net	-369	-	-369	-729	-	-729
Autres produits et charges financiers	-5	-	-5	-26	-	-26
Quote-part du résultat des entreprises associées	1	-	1	3	-	3
Impôt sur le résultat	-40	-	-40	-133	-	-133
Résultat net	67	1	68	257	1	258
- part du Groupe	51	1	52	220	1	221
- participations ne donnant pas le contrôle	16	-	16	37	-	37

Etat du résultat global

	30/06/2012			31/12/2012		
	Publié	IAS 19 amendée « Avantages du personnel »	Retraité	Publié	IAS 19 amendée « Avantages du personnel »	Retraité
Résultat net	67	1	68	257	1	258
Eléments non recyclables en résultat net						
Gains et pertes actuariels sur avantages au personnel	-	-24	-24	-	-37	-37
Impôts sur éléments non recyclables	-	8	8	-	13	13
Quote-part des gains et pertes sur éléments non recyclables des entreprises associées	-	-	-	-	-	-
Eléments recyclables en résultat net						
Ecart de conversion	2	-	2	-8	-	-8
Réévaluation des instruments dérivés de couverture	-147	-	-147	-269	-	-269
Impôts sur éléments recyclables	50	-	50	96	-	96
Quote-part des gains et pertes sur éléments recyclables des entreprises associées	-5	-	-5	-9	-	-9
Autres éléments du résultat global	-100	-16	-116	-190	-24	-214
Résultat global	-33	-15	-48	67	-23	44
- Part du Groupe	-20	-14	-34	84	-21	63
- Participations ne donnant pas le contrôle	-13	-1	-14	-17	-2	-19

IV. Rapport des Commissaires aux comptes

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale et en application de l'article L.451-1-2 III du Code monétaire et financier, nous avons procédé à :

- l'examen limité des comptes semestriels consolidés résumés de la Société EIFFAGE S.A., relatifs à la période du 1^{er} janvier 2013 au 30 juin 2013, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la vérification des informations données dans le rapport semestriel d'activité.

Ces comptes semestriels consolidés résumés ont été établis sous la responsabilité du Conseil d'Administration. Il nous appartient, sur la base de notre examen limité, d'exprimer notre conclusion sur ces comptes.

I – Conclusion sur les comptes

Nous avons effectué notre examen limité selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Un examen limité consiste essentiellement à s'entretenir avec les membres de la Direction en charge des aspects comptables et financiers et à mettre en œuvre des procédures analytiques. Ces travaux sont moins étendus que ceux requis pour un audit effectué selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. En conséquence, l'assurance que les comptes, pris dans leur ensemble, ne comportent pas d'anomalies significatives obtenue dans le cadre d'un examen limité est une assurance modérée, moins élevée que celle obtenue dans le cadre d'un audit.

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé d'anomalies significatives de nature à remettre en cause la conformité des comptes semestriels consolidés résumés avec la norme IAS 34 - norme du référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne relative à l'information financière intermédiaire.

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur la note 18 des comptes semestriels consolidés résumés « Synthèse des impacts du changement de méthode suite à l'application de l'IAS 19 amendée », qui expose les incidences de l'application rétrospective de la norme IAS 19 amendée relative aux avantages du personnel sur les données publiées en 2012.

II – Vérification spécifique

Nous avons également procédé à la vérification des informations données dans le rapport semestriel d'activité commentant les comptes semestriels consolidés résumés sur lesquels a porté notre examen limité. Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes semestriels consolidés résumés.

Fait à Neuilly-sur-Seine et Paris La Défense, le 28 août 2013

Les Commissaires aux comptes

PricewaterhouseCoopers Audit

KPMG Audit
Département de KPMG S.A.

Gérard Morin

Baudouin Griton